Le 2 novembre 2026

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
1600, boulevard Robert-Bourassa
16e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : **Demande d'adoption des annexes MOD-032-1-QC-1, PRC-012-2-QC-2, VAR-002-4.1-QC-2, IRO-010-5-QC-2 et TOP-003-6.1-QC-2 – Alignement des définitions GO et GOP** - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Votre dossier : R-4349-2026
Notre dossier : LTG 08545 PC

Chère consœur,

La présente a pour but de donner suite à la demande de renseignements numéro 1 que nous avons reçue le 28 octobre 2026 relativement au dossier mentionné ci-dessus.

Le délai de réponse aux questions de la Régie est fixé au 4 novembre à 12h.

Le Coordonnateur a besoin d'un délai supplémentaire afin de répondre à cette demande de renseignements notamment afin de pouvoir consulter les bonnes ressources dans les unités concernées et afin de compléter certaines vérifications et démarches. En conséquence, nous vous demandons de nous accorder un délai de réponse jusqu'au **18 novembre 2026 à 12h**.

Dans l'attente de vous relire, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/im